

*Direction du personnel
et des services*

Rectificatif à [l'arrêté du 6 novembre 2000](#) fixant la répartition des sièges de représentants du personnel au sein des comités techniques paritaires des directions départementales de l'équipement et du service de navigation de Toulouse

(Paru dans le Bulletin officiel n° 2000-21 du 25 novembre 2000)

NOR : EQUZ0010192Z

Article 2 : page 36 :

Pour la DDE d'Eure-et-Loir : nombre de sièges CFDT : lire 2.